

Agent | Agente de sécurité Securail - SNCB

RÉF | 9503

OBJECTIF ET CONTENU

Objectif

Assurer la sécurité des clients et du personnel sur le domaine ferroviaire. Evoluer vers des patrouilles préventives, ainsi que vers des tâches de surveillance statique et mobile, dans les gares, les trains ou les bâtiments SNCB. Faire des contrôles par rayons x. Intervenir à la demande du Security Operations Center (SOC). Travailler en étroite collaboration avec les services de police et autres services des Chemins de fer belges. Faire respecter la législation en vigueur. Rapporter les conclusions, tant verbalement que par écrit.

Programme

Le parcours de formation est le suivant :

- **Etape 1** : Formation de préparation à l'examen psychotechnique au Selor et à l'entretien de sélection à Bruxelles formation (11 jours)
- **Etape 2** : Tests de sélection de la SNCB et examen psychotechnique au Selor pour agent de gardiennage /agent de sécurité vous donnant accès à la suite de la formation détaillée ci-dessous au cours du mois de mai
- **Etape 3** : Formation en néerlandais au VDAB (5 semaines)
- **Etape 4** : Formation par G4S Training & Consultancy Services : agent de gardiennage + examen Selor (7 semaines)
- **Etape 5** : Formation assurée par l'organisme autorisé et agréé G4S Training & Consultancy Services : agent de sécurité + examen Selor (2 semaines)

Après ce parcours de formation et la réussite de toutes les étapes (y compris l'enquête sur les conditions de sécurité du SPF Intérieur), vous serez engagé à la SNCB fin septembre 2024 en tant que membre du personnel statutaire et commencerez dès le lendemain un trajet de formation interne, comprenant 4 modules devant tous être suivis et réussis.

Votre engagement l'est sous réserve d'une statutarisation définitive après une période d'évaluation de deux fois 6 mois.

Certification(s) visée(s)	Attestation de compétence générale agent de gardiennage - Arrêté royal du 23 mai 2018 + Attestation de compétence agent de sécurité- Arrêté royal du 20 juillet 2006
Type de formation	Bruxelles Formation - Contrat de formation pour chercheur d'emploi reconnu par Bruxelles Formation

ORGANISATION

Durée	5 mois
Début	La date de la prochaine session sera précisée dès la reprise des inscriptions. Inscriptions pour 2024 clôturées
Coût	Gratuit

CONDITION D'ADMISSION

Prérequis administratifs	<p>Être Ressortissant Union européenne. Être chercheur d'emploi inoccupé.. Avoir au moins 18 ans.</p> <p>Avoir au minimum le <i>certificat de l'enseignement secondaire supérieur de plein exercice</i> (CESS) ou une équivalence de ce certificat par la Fédération Wallonie-Bruxelles.</p> <ul style="list-style-type: none">• Être ressortissant d'un État membre de l'Espace Économique Européen ou de la Confédération Suisse.• Être domicilié en Région de Bruxelles-Capitale• Être en ordre d'inscription chez Actiris• Ne pas être en possession de l'attestation de compétence générale agent de gardiennage• Être en possession du permis B ou s'engager à l'obtenir dans les 12 mois qui suivent le début du contrat de travail.• Pour accéder à la profession, vous devez donner votre consentement à l'enquête sur les conditions de sécurité du SPF Intérieur et y satisfaire (plus d'informations sur BeSafe, le site du SPF Intérieur : www.besafe.be) <ul style="list-style-type: none">• Bonnes connaissances du français évaluées par un
---------------------------------	---

Connaître

"Case study" (compréhension à la lecture + résumé du texte lu + argumentation)

- Être diplomate et intègre
- Suivre de près les procédures et lignes directrices
- Aimer le travail en équipe
- Rester calme en toutes circonstances.

Remarques

Ces parcours de formation/emploi sont organisés en partenariat avec la SNCB, Actiris et le VDAB.

EN PRATIQUE

Pour s'informer et postuler

Il n'y a pas d'inscription actuellement. Pour être informé de la reprise des inscriptions, consultez régulièrement le numéro gratuit 0800 555 66.

Pour s'informer uniquement

Contactez securail@actiris.be.

Organisme

Bruxelles Formation - Gare Maritime - BF tremplin

Rue Picard 11

1000 Bruxelles

Tél: 02/286.81.40

<http://www.bruxellesformation.brussels>